Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE QG DINARD – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 26 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Emeraude Notaires Saint-Malo
Mes GAUTRON, OREAL & BORSA
02 99 81 20 86
vgo.saintmalo@emeraude.notaires.fr

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marc BORSA, Notaire à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 12 juin 2026 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination : LE QG DINARD Siège social : DINARD (35800), ZA de la Ville Es Pasants.Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. L'exercice social commence le PREMIER OCTOBRE et se termine le TRENTE SEPTEMBRE de l'année suivante.La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO.Les gérants de la société sont : Monsieur Jérémie DEROUET et Madame Sanae DEROUET, née SADI.Pour avisLe notaire.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE